

Sommaire

- Complémentaire santé
- Règlement arbitral
- Octobre Rose sur vos écrans
- A la Une cette semaine
- Toute l'actualité



COMPLEMENTAIRE SANTE : pour les salariés et pour les professionnels de santé

- Pour les salariés

Attention : tous les employeurs ont jusqu'au 31/12/2015 pour se mettre en conformité avec la nouvelle réglementation qui leur impose de proposer à leurs salariés, une complémentaire santé. La FéMaSaC et son partenaire SJ2R sont à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches et vous faire bénéficier du contrat de groupe "FéMaSaC" (*réservé à nos adhérents*). Pour toutes questions, contactez-nous par [mail](#) ou téléphone (03 81 47 08 22).

- Pour les professionnels de santé

Nous étudions la possibilité de vous proposer un contrat de groupe à adhésion non obligatoire. Pour négocier au mieux garanties et tarifs, nous avons besoin de caractériser la population des professionnels de santé exerçant dans les MSP de Franche-Comté.

Merci de prendre quelques minutes pour renseigner un [sondage en ligne](#), anonyme et sans engagement.

REGLEMENT ARBITRAL : ouverture à de nouvelles équipes

Le règlement arbitral (ex-ENMR) applicable aux structures de santé pluri-professionnelles a été approuvé par [arrêté du 23 février](#) dernier.

Il met en place une rémunération spécifique en contrepartie d'engagements de l'équipe pluri-professionnelle concernée, reposant sur 3 axes :

- l'accès aux soins,
- le travail en équipe,
- l'utilisation d'un système d'information partagé.

Ce dispositif s'ouvre aujourd'hui potentiellement à toutes les MSP mono ou multi-sites qui sont ou s'engagent à se constituer en SISA.

L'ARS Franche-Comté est à votre disposition pour répondre à vos questions et évaluer votre degré d'adéquation avec les critères d'éligibilité.

Contact : [Audrey PRIEUR](#)

OCTOBRE ROSE sur vos écrans dynamiques



La maison médicale de la Prairie de Baume les Dames met à votre disposition, une diapositive pour animer vos écrans dynamiques.

[Télécharger le diaporama](#)

A LA UNE CETTE SEMAINE



Guides du bon usage des antibiotiques

L'usage raisonné des antibiotiques est une priorité nationale.

Pour y contribuer, le RFCLIN a développé une application Smartphone : PRESCRIPTOR.

[En savoir plus](#)



Bulletin de veille documentaire

Le Centre régional de documentation en santé publique (IREPS et ARS Franche-Comté) édite des bulletins de veille, quotidiens ou hebdomadaires, sur diverses thématiques.

[En savoir plus](#)

Actu FéMaSaC

Formation AFGSU, Petit guide de la participation en santé de proximité, pérennisation des ENMR...

Actu Partenaires

Octobre Rose, séminaire prévention ARS, semaine mondiale de l'allaitement maternel...

Téléchargez notre bulletin d'adhésion

Cet email a été envoyé à direction@femasac.fr, [cliquez ici pour vous désabonner](#).